



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 13 janvier 2026

ADMINISTRATEURS PRESENTS :

BIZON Bernard (vice président)
BRE Pascal (président)
CAILLAUD Dominique (secrétaire)
CHARRIER Evelyne
GRIENAY Christian (trésorier)
GUIMBRETIERE Arlette (trésorière adjointe)
LEFEVRE Jérôme
MILLE Catherine
NAULEAU Fabrice (secrétaire adjoint)
NERRIERE Jeanine

ADMINISTRATEURS EXCUSES :

BRELET Gilles
BROCHARD Anne

ORDRE DU JOUR :

- Galette 2026
- Godillotte 2026
- Les finances de l'association
- Point sur les séjours longs - les sorties à la journée – le voyage 2027
- Points divers

Galette 2026

En introduction de la réunion le président remercie chaleureusement les membres de la commission animation pour la bonne organisation de la galette qui a rassemblé 94 participants dans la bonne humeur.

Godillotte 2026

Au final il y aura 4 ravitaillements sur les circuits qui nécessiteront autant de barnums. Chacun sera doté de 2 tables, 6 tréteaux et 3 chaises. Bernard se charge d'en faire la demande auprès de la mairie ainsi qu'un barnum supplémentaire pour le poste de cuisson des saucisses et aussi 10 ganivelles qui serviront à guider les participants au départ de la randonnée. Nous comptons comme d'habitude sur Gérard Retailleau pour faire la demande auprès de C3P pour le prêt du camion. Les planchas, couverts, assiettes et plateaux ont d'ores et déjà été réservés. Nous allons investir dans deux jerricans et deux louches supplémentaires. Pascal va faire la démarche auprès de la mairie pour le contenu du panneau lumineux et pour la réservation des emplacements pour les banderoles qui devraient être en place le 14 mars et être retirées le soir du 12 avril.

Afin d'assurer la sécurité des participants, nous disposerons de panneaux de signalisation empruntés à l'association Cugand solidarité. De plus, 3 signaleurs seront présents à hauteur du pont de Boussay (circuit de 22 kms).

La communication sur la tenue de la Godillotte avance. Elle a été faite en direction de la FFR Vendée ainsi que sur le site Nafix. Il reste à communiquer via le journal de la Vendée, ainsi que par le biais des journaux Ouest France et l'Hebdo. Le flyer va être mis en première page du site internet des godillots. Le conseil d'administration remercie vivement Hervé Sachot qui continue d'alimenter notre page facebook.

Nous allons demander à l'imprimerie Souchu un devis pour le tirage du flyer en 600 exemplaires. Les banderoles devraient également être actualisées auprès de ce même prestataire. La version numérique du flyer sera diffusée auprès des associations de marcheurs de la région.

Comme les années précédentes, la recherche de partenaires sera conduite par Bernard et Fabrice avec le précieux concours de Michel Merlaud.

Pour l'organisation du repas nous tablons sur une participation de 800 marcheurs. Nous reconduisons le même type de repas composé d'une saucisse accompagnée de mogettes ou de chips, une part de camembert une compote et une madeleine. Un chiffrage du coût du repas, des ravitaillements et du café brioche sera réalisé par la commission animation pour le prochain CA.

Les finances de l'association

Les finances sont bonnes et saines. Elles ont permis la participation du club à l'achat récent des vestes qui ont été distribuées récemment. Il est rappelé que le but d'une association n'est pas d'amasser de l'argent ; il en faut cependant pour pouvoir faire les avances de trésorerie pour nos différentes activités (godillotte, galette, voyages ...)

Points sur les séjours longs - Les sorties à la journée – Le voyage 2027

Tous les séjours longs sont bouclés pour 2026. Il y aura donc 3 séjours en 2026 :

- Douarnenez du 18 au 21 mai avec 36 personnes
- Le pays basque du 22 au 27 juin avec 23 participants
- l'itinérance dans les Pyrénées du 02 au 12 septembre avec 17 personnes.

Les dates et destinations des sorties à la journée se définissent comme suit :

- 30 avril - Sanctuaire de la Salette à la Rabatelière (suivi assuré par Claudette et Evelyne). Nous pourrons peut être bénéficier d'un guide bénévole sur place.
- 28 mai – Sortie en car à la Plaine sur Mer (suivi assuré par Anne et Hervé)
- 18 juin – Lac du Jaunay à Saint Julien des Landes (suivi assuré par Hervé et Pascal)
- 24 septembre – Vertou – la chaussée des moines (Suivi assuré par Anne et Hervé)

Les éléments pour la sortie en car seront diffusés prochainement en raison des besoins d'inscriptions.

Le programme du voyage en 2027 devrait être finalisé à la mi-février et porté à la connaissance des membres de l'association à la fin février.

Points divers

Site internet des Godillots – Jérôme présentera le projet de nouveau site lors du prochain CA.

Assemblée générale du comité FFR de Vendée - Elle aura lieu le 28 février à Mareuil sur Lay. Jérôme et Pascal prévoient de s'y rendre.

L'Anjou à pied – Après la Vendée en 2025 c'est au tour du Maine et Loire de proposer des randonnées à la journée en 2026. Celles-ci se tiendront du vendredi 19 au mercredi 24 juin en différents sites dans un triangle Angers/Cholet/Saumur. Nous sommes en attente de précisions de la part de la fédération.

Les vestes – A l'issue de la distribution il devrait en rester 5 (2 pour femme et 3 pour homme)

Assurance Responsabilité Civile pour les voyages – Pascal est en contact avec le Crédit Mutuel qui a fait une première proposition d'un coût de 140 €/an. Cette proposition n'est pas complètement satisfaisante car elle ne prend pas en compte les séjours de plus de 5 jours.

Membres du CA – Il n'y a toujours pas de candidat déclaré pour assurer la coprésidence avec Pascal lors du prochain mandat. Le président souhaiterait être débarrassé de l'organisation de la godillotte qui reviendrait au coprésident. A défaut de candidature il quittera la présidence. Dominique ne souhaite pas continuer et cherche une personne du groupe 2 pour le remplacer.

Prochaine réunion du CA : Mardi 10 février 2026 à 15h00